Par dépôt électronique[1] seulement

Yves Fréchette
Avocat
Hydro-Québec - Affaires juridiques

75, boul. René-Lévesque Ouest,
4e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4
Tél. : 514 289-2211, poste 6925
Téléc. : 514 289-2007
C. élec. : frechette.yves@hydroquebec.com

Le 13 janvier 2022

Me Véronique Dubois, Secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, rue du Square-Victoria
Bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

OBJET : Demande d'approbation d'un contrat de service de transport d'électricité
Votre dossier : R-4176-2021
Notre dossier : R062273 YF

Chère consœur,

Hydro-Québec dans ses activités de transport d'électricité (le « Transporteur »), en suivi de la décision D-2021-167 dans le dossier R-3984-2016 et après consultation avec Rio Tinto Alcan Inc. (« RTA »), dépose au présent dossier les documents caviardés suivants comme demandé dans la décision précitée :

- B-0018 (B-0032), HQT-2, Document 1.1, Conditions d'un contrat de service de transport d'électricité avec RTA – Preuve du Transporteur sur les aspects normatifs ;
- B-0082 (B-0116), HQT-2, Document 5.1, Suivi de la décision D-2019-180 ;
- B-0108 (B-0117), HQT-2, Document 6.1, Position du Transporteur – Suivi de la lettre de la Régie de l'énergie du 16 avril 2020 ;
- B-0125, Lettre du Transporteur du 12 octobre 2021.

Veuillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

(s) Yves Fréchette

Me Yves Fréchette
/jg

p.j.

c.c. Me Pierre Grenier

[1] Aucune copie papier n'est requise selon la directive du 17 mars 2020 *Mesures préventives en lien avec la COVID-19* de la Régie de l'énergie.